

23 juin 2023 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Cérémonie d'hommage national à Simone Veil aux Invalides

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Cher Jean, cher Pierre-François, chers membres de la famille VEIL,

Messieurs les présidents,

Mesdames et messieurs les chefs de gouvernement,

Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,

Votre nombre, vos qualités, votre présence, la présence de tant et tant de nos concitoyens qui sont là parmi nous, sont les témoignages vivants de l'importance de cet instant.

Au moment de rendre à Simone VEIL l'hommage de la nation, après les témoignages si puissants et poignants de ses deux fils, suspendons un instant le fil obligé des discours officiels et contempons cette vie ? car elle ne cesse décidément de nous étonner.

Jamais nous n'en pourrions mesurer les souffrances ? si profondes, si violentes, de celles qui brisent une âme - qu'il s'agisse de la noire expérience des camps de la mort où moururent sa mère bien-aimée Yvonne, son père André, son frère Jean ; plus tard du décès accidentel de sa sœur Madeleine, compagne de déportation, et de son neveu Luc : de la mort trop précoce de son fils Claude-Nicolas ; enfin de la disparition d'Antoine, si présent aujourd'hui dans nos pensées, dans notre cœur, Antoine l'indispensable, Antoine toujours bouillonnant d'idées et d'histoires, si gai et au fond si solide.

Mais jamais non plus de cette vie nous pourrions peser exactement l'invincible ardeur, l'élan profond vers ce qui est juste et bien, et l'énergie inlassable à le faire triompher. Oui, cette vie de femme offre à notre regard des abîmes dont elle aurait dû ne pas revenir et des victoires éclatantes qu'aucune autre qu'elle n'aurait su remporter.

A ce mystère d'existence, de caractère, à ce mystère qui défie la raison commune et nous inspire tant de respect et de fascination, nous donnons en France un nom, bien ancré dans notre génie national. Ce nom c'est la grandeur. Cette grandeur est celle des combats qu'elle livra les uns après les autres, parfois les uns en même temps que les autres car ce ne furent ni plus ni moins que les combats du siècle.

Son engagement pour transférer en France sous statut de réfugiées politiques ces femmes qui subissaient dans les geôles françaises en Algérie le viol, la faim, les coups, fut d'une lucidité implacable, généreuse, qui aujourd'hui encore nous stupéfie. Sa bataille pour que cessent les conditions sordides et meurtrières dans lesquelles se déroulaient les avortements, mais aussi contre l'hypocrisie sociale qui les favorisaient fait partie pleinement de l'histoire de notre modernité.

Son combat pour l'Europe ne datait pas de son élection comme députée au Parlement européen, puis comme première Présidente de celui-ci. Il remontait plus loin, dans l'intimité même de son existence. Il datait de 1945. Les plaies de la déportation n'étaient pas refermées mais cela ne l'empêchait pas de vouloir renouer avec l'Allemagne.

Un de ses proches m'a fait cette confidence : jamais il n'entendit Simone VEIL prononcer sur l'Allemagne et les Allemands la moindre parole amère ou blessante. Elle aimait l'Europe, elle la défendait toujours. Dans les moments où le pays pouvait douter, ou d'autres la critiquait, elle était là. Parce qu'elle savait qu'au cœur de ce rêve européen, il y avait avant tout ce rêve de paix et de liberté pour lequel elle s'est tant battue.

Elle ne fit pourtant pas de l'oubli et encore moins du pardon aux bourreaux la condition de cette réconciliation. Bien au contraire. Parce qu'elle tenait que la mémoire est là pour que l'inconcevable ne se reproduise pas, et non pour amoindrir l'horreur. Je vois ici, dans cette cour, tant et tant de compagnons de ses combats menés durant tant d'années alors que trop nombreux étaient ceux qui étaient prêts à ne rien dire. Comme présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, elle observa cette ligne d'une exigence totale. Ne rien céder à

l'oubli, redonner corps à toute trace, redonner des visages et des noms et réconcilier.

D'autres combats – ils sont si nombreux – nous reviennent à l'esprit comme celui pour la ratification de la déclaration universelle des droits de l'homme à la tribune des Nations Unies, celui de la protection sociale, ses combats de ministre aux côtés de Valéry GISCARD D'ESTAING, Jacques CHIRAC, François MITTERRAND et Edouard BALLADUR, celui des droits de l'homme en Yougoslavie et partout, toujours, sa lutte pour les femmes, son engagement contre le racisme, contre l'antisémitisme. Les temps, hélas, lui fournirent bien des raisons de s'engager avec force.

Mais il y a plus encore. Ces combats, elle les mena bien souvent avant que la société et les mœurs ne les aient faits leurs, avant que la majorité ne les ait adoptés. Elle eut raison bien souvent avant l'opinion commune et souvent contre elle. Simone VEIL fut cet éclaircisseur de la République qui monte seul à l'assaut de Bastille réputées imprenables et qui, pourtant, les prend, pour ensuite nous les offrir en partage, à nous qui n'avions pas cru que cela serait possible, ou qui par indifférence parfois avions permis que le scandale prospère.

Aujourd'hui, la République s'enorgueillit d'avoir livré ces combats. Mais avons-nous toujours été justes avec cette Juste ? Le salaire de son courage, ce fut souvent la haine venimeuse des uns, les injures exécrables des autres. De cela elle fut blessée, mais jamais abattue. Elle tenait tête, car elle savait la solitude des pionniers, le sort cruel qu'on réserve à ceux qui bousculent l'ordre établi et dérangent l'assoupissement général. La victoire était à ce prix car la victoire, en vérité, n'avait pas de prix.

La liberté aussi était à ce prix et Simone VEIL l'avait résolument choisie. Elle sut se tenir aux marges, dans cette insoumission intraitable et vigilante qui, lorsqu'elle se met en action, obtient les plus belles conquêtes et change ce qui se croyait établi pour toujours. Mais d'où lui venait cette force, cette volonté toujours de se battre pour des causes justes ? Quelle fut cette boussole intérieure qui toujours lui indiquait le chemin vrai ? Comment se fait-il que jamais elle ne se trompa de combat ?

A cela, chacun apportera sa réponse selon ce qu'il eut à connaître d'elle. Je crois, pour ma part, que le secret s'en trouve dans son expérience si précoce et si radicale de l'arbitraire et du Mal.

De cela, elle tira presque aussitôt une morale de vie inaltérable. La souffrance ne donne qu'un droit : celui de défendre le droit de l'autre. Tel était son absolu, né de sa douleur intime ineffaçable : aider, protéger l'autre, en particulier les plus faibles.

Nous le savons elle eut souvent la dent dure avec les plus puissants. Mais elle fut toujours tendre avec les faibles. Elle ne défendit pas les femmes parce qu'elles étaient femmes, mais parce qu'elles étaient humiliées par la puissance des hommes.

Combien il reste à faire à cet égard comme à tant d'autres ! Comme nous avons encore besoin de cette capacité de colère et d'action qui jusqu'au bout l'animèrent !

Car, ne nous y trompons pas, les combats de Simone VEIL ne sont pas des victoires acquises pour toujours, ce qui les a fait naître ressurgit sans cesse, ici ou ailleurs, aujourd'hui malheureusement dans trop d'endroits en Europe et au cœur de nos sociétés.

Intolérance, sectarisme, haine fanatique ou doctrinaire, extrémismes avançant sous le masque d'un populisme débonnaire, compromissions de toutes sortes avec ce qui piétine notre humanité restent des braises ardentes prêtes à rallumer les pires embrasements.

La détermination inexorable de Simone VEIL à faire prévaloir en tout l'humain, est ici notre cap.

Son humanité, du reste, n'était pas réservée à la sphère publique. Elle irriguait son intimité à l'égard de son époux, de ses fils, de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Aux lettres si nombreuses qu'elle recevait où des correspondants lointains exprimaient leur détresse ou leur solitude, elle répondait avec attention. Parfois, dit-on, cela irritait un peu Antoine. Elle employait pour cela une langue française de grande élégance que nourrissait sa vive passion pour la littérature française, ce goût inculqué dès l'enfance par son père. Il eût été si fier de voir sa fille accueillie à l'Académie Française.

Lorsqu'une vie se consacre à la justice, et singulièrement à la justice pour les plus faibles, les plus exposés, les plus humiliés ; lorsque cette vie est nourrie par une bienveillance sans partage à l'égard de cette humanité dont pourtant elle a vu la face la plus hideuse ; et lorsque cette vie choisit de se construire sous l'égide de la République, c'est la France qui en est grandie.

Vous avez, Madame, prodigué à notre vieille Nation des dons qui l'ont faite meilleure et plus belle. Vous avez jeté dans nos vies cette lumière qui était en vous et que rien ni personne n'a pu jamais vous ôter. Les Français

jete dans nos vies cette lumiere qui etait en vous et que rien ni personne n'a pu jamais vous oter. Les Français l'ont su, l'ont compris. Votre grandeur fit la nôtre.

Aussi, ce n'est pas seulement l'hommage de la Nation qu'en ce jour endeuillé nous vous présentons. C'est la France et l'Europe tout entière qui sont là témoignant de vos combats.

Et au moment où vous nous quittez, je vous prie, Madame, de recevoir l'immense remerciement du peuple français à l'un de ses enfants tant aimés, dont l'exemple, lui, ne nous quittera jamais.

C'est pourquoi j'ai décidé, en accord avec sa famille, que Simone VEIL reposerait avec son époux au Panthéon.